



Proces-verbal de contrôle N° 02/17/034750

Contrôle de citernes d'hydrocarbures
Controle van stookolie tanks

Mise en conformité
Conformiteitsattest

Tél. 0800-85 800 ■ Fax 069 66 29 37
Rue Beyaert, 75 ■ B-7500 Tournai
www.certitank.be ■ info@certitank.be

Société/M. ACP RESIDENCE ADUATUCA
AVENUE GABRIEL-EMILE LEBON, 35
1160 AUDERGHEM
TVA :

Inspecteur : CLOS Frederic
N° Agrément : Agrw.TUS-003/A/03
Date : 14/02/2017

Réglementation : - Région Wallonne : Arrêté du Gouvernement Wallon du 17 juillet 2003 modifié le 24 juillet 2008
- Région de Bruxelles-Capitale : Arrêté Royal du 13 MARS 1998 relatif au stockage de liquides extrêmement inflammables, facilement inflammables, inflammables et combustibles

Description de l'installation :

Capacité 7500 Litres	Année d'installation : 1965	Produit : MAZOUT
Forme : CYLINDRIQUE	Situation : SOUTERRAIN	Permis d'exploitation:
Type de paroi : SIMPLE	Matière : METALLIQUE	Nom/N°: Citerne Principale

Matériel :

SDT 170	170100129	Calibré le : 06/02/2017	
Sonde rouge n° :	011160069	Calibré le : 06/02/2017	Test in situ : 54 dB
Sonde noire n° :	011160023	Calibré le : 06/02/2017	Test in situ : 52 dB

Travail : Epreuve d'étanchéité : (par ultrasons, à une dépression maximale de 250 mbars)

Résultat : La citerne est étanche.

Contrôles complémentaires :

Contrôle des documents précédents :	ABSENTS
Contrôle du système anti-débordement :	SIFFLET
Contrôle général de l'état de l'installation :	VOIR REMARQUE
Contrôle de présence d'eau et de boue (cm) :	0,2 cm
Contrôle du système de détection de fuites :	AUCUN
Contrôle du niveau de mazout dans le réservoir :	70 cm
Pollution autour de la citerne et dans la chambre de visite :	PAS VISIBLE

Remarques et modifications à apporter :

Citerne destinée à être mise hors service conformément aux réglementations en vigueur.

Conclusion :

Le réservoir est étanche.

L'inspecteur,

Le client,



Proces-verbal de contrôle N° 02/17/034753

Contrôle de citernes d'hydrocarbures
Controle van stookolie tanks

Mise en conformité
Conformiteitsattest

Tél. 0800-85 800 ■ Fax 069 66 29 37
Rue Beyaert, 75 ■ B-7500 Tournai
www.certitank.be ■ info@certitank.be

Société/M. ACP RESIDENCE ADUATUCA
AVENUE GABRIEL-EMILE LEBON, 35
1160 AUDERGHEM
TVA :

Inspecteur : CLOS Frederic
N° Agrément : Agrw.TUS-003/A/03
Date : 14/02/2017

Réglementation : - Région Wallonne : Arrêté du Gouvernement Wallon du 17 juillet 2003 modifié le 24 juillet 2008
- Région de Bruxelles-Capitale : Arrêté Royal du 13 MARS 1998 relatif au stockage de liquides extrêmement inflammables, facilement inflammables, inflammables et combustibles

Description de l'installation :

Capacité 3000 Litres	Année d'installation : 1965	Produit : MAZOUT
Forme : CYLINDRIQUE	Situation : SOUTERRAIN	Permis d'exploitation:
Type de paroi : SIMPLE	Matière : METALLIQUE	Nom/N°: Citerne Réserve

Matériel :

SDT 170	170100129	Calibré le : 06/02/2017	
Sonde rouge n° :	011160069	Calibré le : 06/02/2017	Test in situ : 54 dB
Sonde noire n° :	011160023	Calibré le : 06/02/2017	Test in situ : 52 dB

Travail : Epreuve d'étanchéité : (par ultrasons, à une dépression maximale de 250 mbars)

Résultat : La citerne est étanche.

Contrôles complémentaires :

Contrôle des documents précédents :	ABSENTS
Contrôle du système anti-débordement :	SIFFLET
Contrôle général de l'état de l'installation :	VOIR REMARQUE
Contrôle de présence d'eau et de boue (cm) :	4 cm
Contrôle du système de détection de fuites :	AUCUN
Contrôle du niveau de mazout dans le réservoir :	122 cm
Pollution autour de la citerne et dans la chambre de visite :	PAS VISIBLE

Remarques et modifications à apporter :

Citerne destinée à être mise hors service conformément aux réglementations en vigueur.

Conclusion :

Le réservoir est étanche.

L'inspecteur,

Le client,

Certificat 2017/00193

Date 16/02/2017
OVAM 10441/1
BIM 016/01/dd
OWD CTO358 / 132698

La bvba All Clean Milieutechniek déclare, conformément à l'arrêté ministériel octroyant à leur société l'agrément en qualité de transporteur d'huiles usagées et en observant la réglementation des douanes, avoir effectué :

Date 15/02/2017

Client Certitank sprl
Rue Beyaert 75
7500 Tournai

Chantier Avenue Emile Lebon 35
1160 Auderghem

Définition Vidange et nettoyage deux citernes à mazout 7,5 m³ + 3 m³
Selon la loi actuellement en vigueur

Déchets 1320 L

Remarque La société All Clean Milieutechniek déclare, conformément à l'arrêté Ministériel octroyant à leur société l'agrément en qualité de transporteur d'huiles usagées et en observant la réglementation des douanes, a remis les déchets suivants par un ramassage collectif vers un centre de traitement.

TWZ OVAM 8088/1/KD
RECYC-OIL OVAM 3988/2/RC
SHANKS OVAM 5230
SITA OVAM 10082/3/KD

Code du déchet 16 07 09* ou 19.09.04

Nature du déchet Déchets (eaux + hydrocarbures + sédiments) provenant de cuves de stockage

Mode de traitement D9

Veillez agréer, Monsieur, Madame,
l'expression de nos sincères salutations

Geert Decorte



VITESSKE sa
Chaussée de Vilvorde 94 A
1120 Neder-Over-Heembeek

Tel: 02/427.42.90
 TVA: BE 0402.079.252

Fax: 02/425.96.01
 www.viteSSke.be
 info@viteSSke.be

VITESSKE SA

CERTIFICAT DE TRAITEMENT DE DÉCHETS

Je soussigné Mark Van Moll, administrateur de la société anonyme VITESSKE déclare par la présente avoir effectué la collecte des déchets suivants pour revalorisation :

PRODUCTEUR : CERTITANK SPRL : "AU GABRIEL EMILE LEROY 35"
 DATE D'ENLEVEMENT : 10.02.2017
 IDENTIFICATION DU DÉCHET : DÉCHETS HUILEUX
 CODE DÉCHET : 26.07.08
 QUANTITE : 150L.
 COLLECTEUR : VITESS'KE SA
 TRANSPORTEUR : VITESS'KE SA
 CENTRE DE TRAITEMENT : RECY-OIL WIELSBEKE
 METHODE DE TRAITEMENT : TRAITEMENT CHIMIQUE
 CODE DE TRAITEMENT : R1

Fait à Bruxelles, le 10.02.2017

VITESSKE
 Chaussée de Vilvorde 94A
 1120 Bruxelles



Certificat de neutralisation de citerne d'hydrocarbures.

Contrôle de citernes d'hydrocarbures
Controle van stookolie tanks

Mise en conformité
Conformiteitsattest

Tél. 0800-85 800 ■ Fax 069 66 29 37
Rue Beyaert, 75 ■ B-7500 Tournai
www.certitank.be ■ info@certitank.be

Sté – Mr – Mme

ACP Résidence ADUATUCA

AVENUE GABRIEL F. F. LE BOND, 35

100 AUBERCHE

Je soussigné, de LOVINFOSSE Jacques, gérant de Certitank sprl,
certifie que la citerne de mazout – diesel – essence – huile – pétrole – autre :
sise à l'adresse reprise ci-dessus, d'une capacité de 7.500 litres, a bien été mise hors
service et neutralisée conformément aux normes en vigueur le 09 / 03 2017

Cette neutralisation a consisté en :

- Ouverture de la citerne pour permettre l'accès interne
- Nettoyage et dégraissage de la paroi interne
- Pompage, transport et destruction des déchets dans un centre agréé
- Vérification de la présence d'hydrocarbures par explosimètre équipé de capteur IR, EEx et O2
- Découpe des tuyauteries de remplissage et/ou de ventilation
- Remplissage avec un matériau inerte : sable – béton – mousse expansive – autre :
- Excavation et évacuation de la citerne vers un centre de retraitement agréé
- Découpe et évacuation de la citerne vers un centre de retraitement agréé

Remarques :

.....
.....

Fait à Tournai le 09 / 03 2017

J. de Lovinfosse
Gérant



Certificat de neutralisation de citerne d'hydrocarbures.

Contrôle de citernes d'hydrocarbures
Controle van stookolie tanks

Mise en conformité
Conformiteitsattest

Tél. 0800-85 800 ■ Fax 069 66 29 37
Rue Beyaert, 75 ■ B-7500 Tournai
www.certitank.be ■ info@certitank.be

Sté – Mr – Mme

ACP Résidence ADUATU CA

AVENUE GABRIEL-Émile LEBON, 35

160 AUBERGEE

Je soussigné, de LOVINFOSSE Jacques, gérant de Certitank sprl,
certifie que la citerne de mazout – diesel – essence – ~~huile~~ – pétrole – autre :
sise à l'adresse reprise ci-dessus, d'une capacité de 3.000 litres, a bien été mise hors
service et neutralisée conformément aux normes en vigueur le 16 / 02 / 2017.

Cette neutralisation a consisté en :

- Ouverture de la citerne pour permettre l'accès interne
- Nettoyage et dégraissage de la paroi interne
- Pompage, transport et destruction des déchets dans un centre agréé
- Vérification de la présence d'hydrocarbures par explosimètre équipé de capteur IR, EEx et O2
- Découpe des tuyauteries de remplissage et/ou de ventilation
- Remplissage avec un matériau inerte : sable – béton – mousse expansive – autre :
- Excavation et évacuation de la citerne vers un centre de retraitement agréé
- Découpe et évacuation de la citerne vers un centre de retraitement agréé

Remarques :

.....
.....

Fait à Tournai le 09 / 03 / 2017.

J. de Lovinfosse
Gérant